

HERBOLD



L'unité de pré-lavage Herbold de type VWE 600/2 (brevet en cours)

L'unité de pré-lavage réunit les avantages d'un séparateur destiné à éliminer les corps étrangers avec un pré-lavage du produit d'entrée. L'unité de pré-lavage Herbold sépare en trois étapes de procédure intégrées les corps étrangers comme par exemple des pierres, des métaux, du verre et du sable des matières à déchiqueter ; elle fait subir au produit d'entrée un lavage intensif et fait sédimenter dans une troisième étape d'autres corps étrangers séparés.



L'unité de pré-lavage réduit les coûts d'usure et de maintenance non seulement pendant la première étape d'une installation de lavage en comparaison à un traitement à sec, mais aussi pendant les étapes suivantes. L'installation de lavage n'a alors plus à elle seule la rude tâche de venir à bout des contaminations extrêmes, assurant ainsi une durée de vie plus longue de ces composants et une meilleure qualité du produit final. Grâce à la possibilité d'installer un circuit séparé dans l'unité de pré-lavage, le traitement des eaux usées est moins chargé d'impuretés.

Applications :

films extrêmement contaminés, p. ex. :

- films agricoles
- films issus du bâtiment, bâches pour bassins
- films d'origine ménagère
- films provenant de décharges publiques

Mode de fonctionnement :

Première étape de procédure / première chambre de séparation :

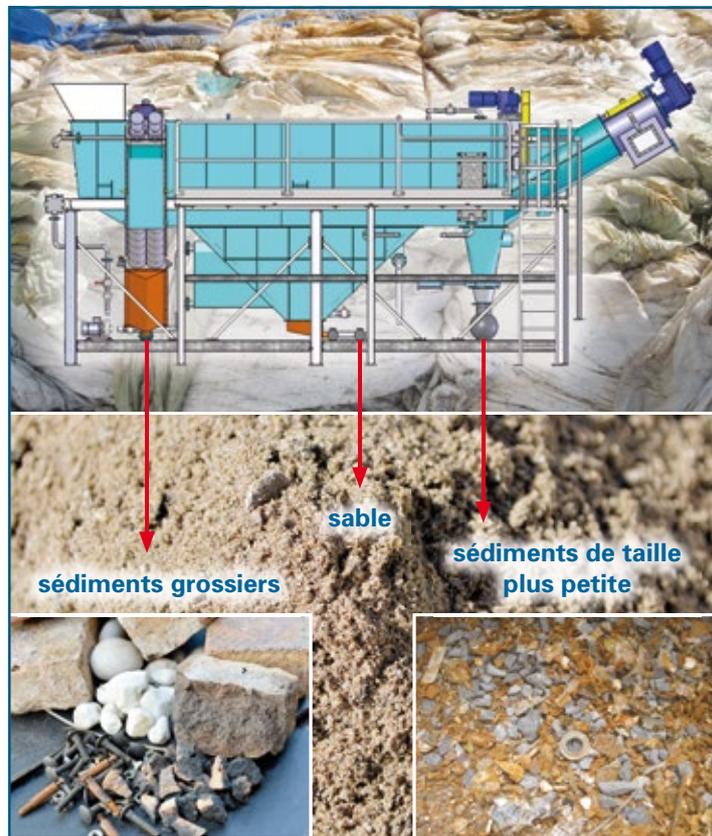
Le produit déchiqueté est alimenté dans le bac de pré-lavage à l'aide d'un tapis convoyeur ou d'une vis de lavage/de transport. Dans la première chambre de séparation, la fraction lourde est séparée du produit d'entrée selon le principe de décantation. La fraction plongeante est évacuée par vanne double dans un conteneur d'égouttage mis à disposition par le client ou, en option, par vis de transport montée latéralement. Grâce à un courant ascendant dans la chambre de séparation, une sédimentation de la fraction acceptée est plus ou moins empêchée, et cette fraction acceptée est transportée en même temps dans la chambre de séparation en aval.

Deuxième étape de procédure / deuxième chambre de séparation :

Deux vis de transport convoient la fraction acceptée à travers un fond perforé à la troisième chambre de séparation. Au-dessus des vis de transport, à de brefs intervalles, des buses d'arrosage sont installées assurant un lavage et rinçage intensifs du produit d'entrée. Par ce procédé, les contaminations adhérentes, comme p. ex. du sable, de la crasse, du papier, des contaminations organiques, sont enlevées. Les contaminations à grains fins (particulièrement du sable), sont évacuées avec les eaux usées à travers la grille, collectées dans la zone inférieure de la chambre de séparation et conduites à l'aide de vannes soit à la canalisation des eaux usées soit au classificateur de sable.

Troisième étape de procédure / troisième chambre de séparation :

Pendant la troisième étape de traitement, la fraction acceptée est débarrassée d'autres corps étrangers séparés pendant la deuxième étape. La fraction plongeante sédimente et la fraction acceptée est évacuée au moyen d'une vis de transport de la chambre de séparation à l'unité de lavage en aval – d'ordinaire un broyeur sous eau. Un ensemble de vannes doubles décharge la fraction plongeante à la canalisation des eaux usées de l'unité de lavage.



Avantages :

- Faible consommation d'eau
- Séparation de grande qualité
- Triage préalable des corps étrangers
- Lavage actif du produit par des buses de pulvérisation
- Cycle de vie plus long des machines en aval
- Meilleure séparation de métaux
- 2 machines en une
- Chambres de séparation plus volumineuses
- Charge réduite pour le traitement des eaux usées

Selon les capacités demandées et le produit d'entrée, Herbold peut aussi offrir une unité de pré-lavage plus petite (VVE 500/2) ou un séparateur de corps étrangers (SA 180/200).



Notre gamme de livraison

- Guillotines
- Déchiqueteurs
- Broyeurs à marteaux
- Broyeurs à couteaux
- Installations de micronisation
- Installations de lavage & composants
- Plastcompacteurs/agglomérateurs

Herbold Meckesheim GmbH

Industriestr. 33
 74909 Meckesheim
 Postfach 1218
 74908 Meckesheim
 Deutschland
 Tél. : + 49 (0) 6226/932-0
 Fax : + 49 (0) 6226/932-495
 E-Mail : herbold@herbold.com
 Internet : www.herbold.com